

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



9 février 2023

19 janvier, 31 janvier, 7 février :

*Des millions de manifestants opposés à la
réforme des retraites dans la rue partout en
France à l'appel de l'ensemble des
organisations syndicales...*

Un gouvernement qui reste sourd !

*L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée
de mobilisation et de manifestation*

SAMEDI 11 FEVRIER

14H00 - Angle Café Samaritaine MARSEILLE - Vieux Port

Face à un gouvernement qui reste sourd et qui s'entête à maintenir son projet rejeté par une très grande majorité de la population de ce pays, **la grève totale pour bloquer le pays jusqu'au retrait du projet de loi est à l'ordre du jour !**



Avec près de 2 millions de manifestants, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraités, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le gouvernement, se sont mobilisés, par la grève et ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales

professionnelles et de jeunesse qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. **Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.**

Alors que les organisations syndicales, dans l'unité, ont réussi à mettre des millions de grévistes et de manifestants dans la rue, **il est de leur responsabilité d'appeler maintenant à la grève totale pour bloquer le pays jusqu'au retrait du projet de loi Macron/Borne.**

Les enseignants qui ont massivement participé aux grèves et aux manifestations s'organisent dans ce sens : il se réunissent dans les écoles, établissement leurs revendications et adoptent des motions

Pour exemple, nous vous invitons à lire celle de l'école Jean Buon d'Arles ci dessous.

**Motion des agents territoriaux et des enseignantes de l'Ecole maternelle Jean BUON à Arles
réunis le lundi 6 février 2023**

Agents territoriaux et enseignantes, de l'école maternelle Jean Buon d'Arles, syndiquées au SNUDI FO 13, non syndiquées, sommes à nouveau réunies ce lundi 6 février, toujours aussi opposés à la réforme des retraites Macron-Borne.

Nous refusons le report de l'âge de départ, l'allongement du temps de cotisation, la suppression des régimes spéciaux qui ouvrirait la voie à la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires. Nous considérons que combattre cette réforme et en obtenir l'abandon est la condition nécessaire pour reconquérir nos droits. (Départ à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation).

Nous le savons, cette réforme n'a aucune justification. Il n'y a pas de déficit. La seule raison en est d'alimenter les caisses de l'État, notamment pour financer les 413 milliards d'euros de la loi de programmation militaire, 413 milliards pour la guerre, en dépouillant les salariés que nous sommes.

Nous revendiquons :

- Le retrait immédiat et total de la réforme Macron-Borne contre les retraites,
- Le rétablissement inconditionnel du droit de partir en retraite à la date anniversaire pour tous,
- L'augmentation immédiate et sans contrepartie de la valeur du point d'indice au moins au niveau de l'inflation et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis près de 20 ans,
- Le maintien du planning de travail actuel des agents territoriaux des écoles d'Arles permettant de bénéficier des vacances scolaires

Les confédérations syndicales ont eu raison de constituer un front uni aboutissant aux grèves et manifestations massives du 19 et du 31 janvier. Ce 31 janvier, après les manifestations, elles annoncent deux nouvelles journées de grève et de manifestations les 7 et 11 février et déclarent : « Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme. »

En face, Macron refuse toujours d'entendre l'exigence de la majorité qui s'exprime pour le retrait total.

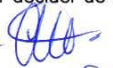
Nous savons d'expérience que les grèves perlées ne sont pas efficaces, elles finissent par nous diviser, par effriter le mouvement ! Nous estimons que seul le blocage du pays imposerait le retrait de cette loi.

La puissance des millions de grévistes et de manifestants les 19 et 31 janvier ne donnent-elles pas mandat aux confédérations de mettre à l'ordre du jour l'organisation de la grève totale unie qui contraindra le gouvernement à retirer sa réforme ? Fortes de ces mobilisations, n'est-il pas temps qu'elles donnent un ultimatum au gouvernement ?

Pour nous organiser à notre niveau dans ce sens, nous constituons un comité de mobilisation et de préparation de la grève pour le retrait total et décidons :

- Pour certains, de reconduire la grève après le 31 janvier 2023. 4/5 agents territoriaux sont en grève 1 heure par jour, de 11h30 à 12h30 depuis le 31 janvier et jusqu'au 10 février 2023. Il n'y a donc pas cantine jusqu'aux vacances scolaires,
- Pour les enseignants de transmettre les déclarations d'intention de grève du 19 janvier jusqu'au 10 février, permettant à ceux qui le souhaitent d'être en grève à l'appel de l'intersyndicale, 2/4 enseignants seront de nouveau en grève le 7 février,
- De s'adresser aux parents pour leur expliquer les raisons de la grève et les inviter à s'associer à notre mobilisation,
- De constituer une caisse de grève d'école,
- De transmettre cette motion à toutes les écoles d'Arles en leur proposant d'en discuter, d'établir leurs revendications et d'élaborer leur propre motion, dans l'objectif d'organiser une réunion de délégués d'écoles sur la ville avec les syndicats et les parents d'élève,
- De transmettre cette motion à l'ensemble des syndicats départementaux,
- De nous réunir de nouveau après le 7 février pour décider de la suite et prendre les décisions qui s'imposent.

S. LOPEZ 
N. HENRY 

V. Bernabau 
M. LESTEL 

C. Sanchez 
SANCHEZ


J. Navarro

D'autres motions nous sont parvenues suite à l'AG des écoles de St-Rémy, de l'EE Claret Mateos de Vitrolles, de l'EE Vignol à La Ciotat, de l'EE La Rouvière à

Marseille (9ème), de l'EM St Savournin, de l'EM Longchamp à Marseille (4ème), de l'EM des Moulins Marseille (2ème), de l'EE La Visitation Marseille (14ème)...

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles dès la reprise des congés d'hiver (lundi 27 février) pour établir leurs revendications, discuter des suites pour obtenir le retrait total du projet Macron-Borne et mandater des délégués d'écoles pour participer aux Assemblées Général dans les localités. D'ores et déjà le SNUDI FO 13 contacte les autres organisations syndicales départementales pour les organiser dans l'unité.

Comment accepter de prendre deux ans fermes, pour des retraites encore plus faibles ?

Quand l'inflation prend tout le monde à la gorge, quand la précarité progresse, quand les services publics sont détruits à coup de contre-réformes et de coupes budgétaires nous devrions accepter d'encore rogner sur nos droits, sur ceux de nos enfants, de nos proches ?

Et en un claquement de doigts, le gouvernement lâche 413 milliards pour augmenter le budget militaire sur 5 ans, mais il maintient sa réforme au nom d'un prétendu déficit (12 milliards) !

C'est hors de question : nous ne travaillerons pas plus longtemps pour gagner moins !

Et pendant que M. Macron et sa ministre Borne veulent nous faire travailler 2 ans de plus durant notre carrière, le ministre Ndiaye ferme des milliers de postes à la rentrée 2023 et propose aux enseignants de travailler 2 heures de plus par semaine comme seule réponse à l'effondrement de leur pouvoir d'achat ! Pour FO, c'est inacceptable !

Pour en savoir + [lire le communiqué ICI](#)

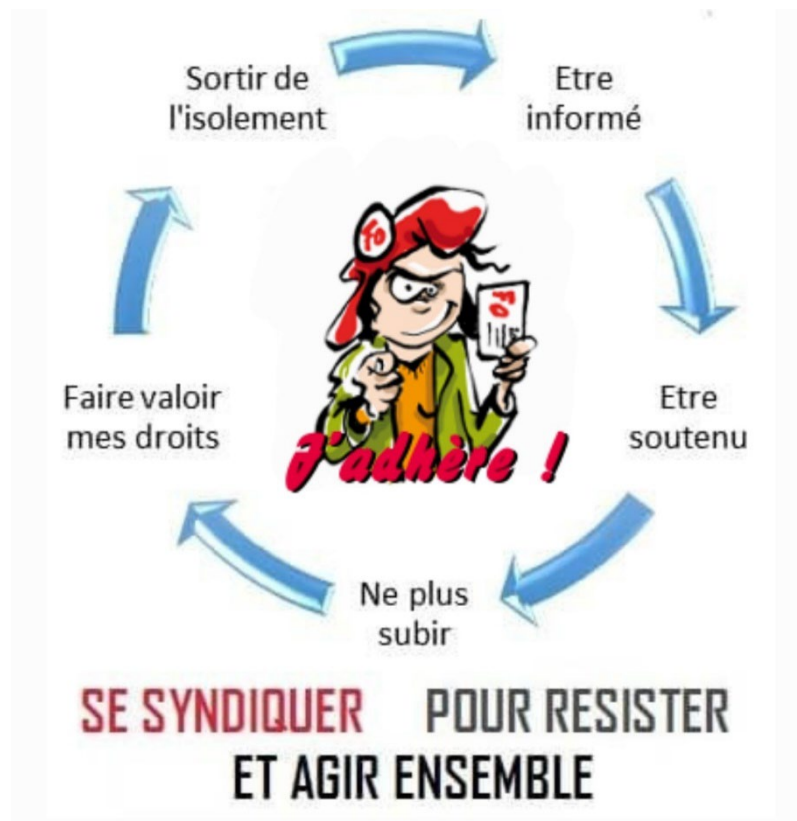
En savoir +



La retraite, la “mère” des batailles

[Dossier FNEC FP FO](#)





Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

**Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,
prélèvements automatiques et chèques.**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

***L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023
jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en
janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

